



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 3 DECEMBRE 2020 (adopté par le Comité Directeur du 2 février 2021)

Etant données les mesures sanitaires en vigueur ce Comité Directeur a lieu en visioconférence.

Présents (17): ALESSIO André, BERUARD François, CORN Jean-Claude, DAGAND Matthieu, DESBREST Romain, DUCRUET Janine, DUPIRE Patrick, ESCALER Maria, FARAUT Bertrand, HOULOT Christine, JOUAN Agathe, LAFAYE Guilhem, LE MAO Marion, NASRAOUI Isabelle, OUBRERIE Julie, RABATEL Isabelle, VERNIER Francis.

Excusés (3): FLEURET Alain, FRESSONNET Maxime, MUZARD Jacques.

Absents (2): MESNAGE Dominique. SANCTUS Pascal.

1. ELEMENTS DIVERS ET ADMINISTRATIFS.

A. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 3 novembre 2020.

Les responsables d'activité non membres du Comité Directeur ayant présenté leur budget prévisionnel lors du Comité Directeur seront ajoutés en tant que personnes invitées.

Les tableaux de présentation du projet de budget seront annexés au compte-rendu.

Compte-tenu de ces remarques **le compte-rendu est adopté à l'unanimité.** Il sera affiché au forum et rendu public sur le site du club.

B. Assemblée générale.

Au regard des mesures sanitaires alors en cours et en vertu de l'article 6.2 alinéa 2 de notre règlement intérieur l'assemblée générale du club prévue le 3

décembre 2020 avait été repoussée par le Bureau, réuni le 18 novembre 2020, à une date ultérieure.

Afin de permettre à un maximum d'adhérents d'y assister et dans l'espoir qu'elle pourra se dérouler en présentiel la date assez lointaine du 18 mars 2021 est proposée avec comme lieu de réunion la salle des Eaux et Forêts.

La décision de report de l'AG au jeudi 18 mars 2021 à 19h30 à la salle des Eaux et Forêts est votée à l'unanimité.

Le mandat et les fonctions des membres du Comité Directeur et du Bureau sont prolongés jusqu'à cette date.

Les candidatures au Comité Directeur pourront être adressées au Président jusqu'au mardi 16 février 2021 inclus soit trente jours avant la date de l'AG à l'adresse suivante :

<https://nc.cafannecy.fr/apps/forms/QmdXFabgPBfkiWWz>

Il est d'ores et déjà décidé que l'assemblée générale 2021 du club aura lieu le jeudi 2 décembre 2021 à la salle des Eaux et Forêts.

C. Point de situation du dossier monte- charge du refuge du Parmelan.

Le plan de financement concernant la rénovation du monte-charge du refuge du Parmelan est toujours en discussion avec le président et les responsables du suivi des refuges de la FFCAM.

Le coût des travaux (environ 30 000 €) concernant les trois aspects suivants, remplacement du câble, sécurisation de la nacelle et amélioration de la signalisation, serait avancé par notre club. Le remboursement serait effectué sur une durée de cinq ans sur la base du forfait dû annuellement à la FFCAM par le gardien du refuge pour l'utilisation du monte-charge. Ce forfait serait révisé de façon à permettre un remboursement annuel raisonnable de l'avance consentie.

Le plan de financement définitif devrait pouvoir être présenté au prochain Comité Directeur (février 2021) et les travaux commencer au printemps 2021.

D. Point de situation pour la reprise de nos activités.

Les directives gouvernementales concernant les possibilités de reprise des activités sportives de plein air aussi bien pour les adultes que pour les mineurs fluctuent encore au gré des négociations menées entre les fédérations sportives de plein air et le Ministère des Sports.

Elles sont à cette date limitées dans l'espace public à un rayon de 20kms et une durée de trois heures.

Il est donc décidé d'attendre le 15 décembre 2020 et des directives plus précises pour prendre une décision concernant la reprise des activités de notre club.

2. POLE PREVENTION ET SECURITE

Dans le cadre de la réorganisation du «service matériel» quatre groupes de travail réfléchissent actuellement à la définition de:

1. Son organisation globale.
2. Les outils techniques.
3. Le suivi des EPI et la sécurité.
4. Les permanences et la location.

La mise en place d'une équipe opérationnelle et performante permettant une gestion améliorée et efficace du « service matériel » de notre club est la condition nécessaire et préalable à sa réouverture.

Il est entre autres envisagé une formation à la connaissance et à la maintenance de ce matériel technique pour les bénévoles impliqués et la constitution d'une équipe d'accueil plus importante afin de permettre un roulement facilité des présences lors des permanences du vendredi soir.

3. POLE COMMUNICATION ET EVENEMENTS.

Il est **voté à l'unanimité moins une abstention** une proposition de partenariat avec la société WHYMPR de Chamonix.

La société WHYMPR propose une application cartographique pour smartphone permettant le traçage d'itinéraires de randonnées en montagne.

Elle verse 500 € à notre club en contrepartie d'un encart publicitaire dans la revue hiver 2020/2021 et d'un engagement du club à promouvoir cette application.

Les adhérents du club auront accès gratuitement au support des cartes IGN pour la première année pour cette application (coût annuel 19,90 €).

Le coût de l'abonnement à l'application est de 20 € à l'année (avec options possibles payantes).

Une formation spécifique est prévue au forum (date à définir).

Parallèlement le Président annonce un appel à volontariat pour trouver un responsable bénévole qui serait chargé des partenariats au sein du pôle communication et événements.

4. POLE OUTILS NUMERIQUES

Il est décidé à l'unanimité moins 3 abstentions de l'acquisition d'une «carte essence» qui restera placée à demeure dans le mini-bus et qui permettra son ravitaillement facilité en carburant.

Son coût est de un euro augmenté ensuite de 2 % du coût du carburant consommé.

En outre il est décidé que:

- L'acquisition d'une carte de paiement des télépéages sera étudiée dans un prochain second temps .

- La réflexion déjà entamée en Bureau concernant la location longue durée d'un second mini-bus est repoussée à 2021.

- La communication en direction des initiateurs et responsables d'activité afin de promouvoir l'utilisation maintenant facilitée du mini-bus sera accentuée

5.POLE ACTIVITES ET FORMATIONS.

L'approbation du guide du club concernant «L'organisation des sorties et des séjours» qui a fait l'objet d'une très large concertation est **votée à l'unanimité**, il sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il est mis à l'étude technique de faisabilité la mention de l'obligation de sa prise de connaissance par tout futur participant à une sortie collective lors de la création de son compte personnel.

Il est remarqué que certains nouveaux adhérents ont du mal à définir leurs capacités physiques et techniques personnelles et à se positionner par rapport à la difficulté des sorties proposées dans la programmation du site des collectives. Aussi il sera étudié la possibilité de réaliser un tableau de concordance des différents modes de cotations actuellement en vigueur déterminant les niveaux de difficultés liées à la pratique des activités. Ce tableau serait accessible par lien depuis le site des sorties collectives.

6.DIVERS

Le prochain Comité Directeur aura lieu le mardi 2 février 2021.

Le prochain bureau aura lieu le mardi 19 janvier 2021.

Le 10 décembre 2020

André Alessio, secrétaire général

Romain Desbrest, président

